

Justificatif généré le 10/10/2024

Support de parution :



Actu-Juridique.fr

Date de parution : 10/10/2024

Département : Paris (75)

URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/7501JAL20240000005981_2024-09-24

N° d'annonce : 7501JAL20240000005981_2024-09-24

RESSORT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS
EXTRAIT DE JUGEMENT - JUGEMENT DE FAILLITE PERSONNELLE
JUGEMENT EN DATE DU 24 SEPTEMBRE 2024

SOS DECO

Siège social : 21 rue Doudeauville, 75018 Paris

818911455 R.C.S. Paris

Activité : Peinture intérieure, petite maçonnerie, revêtement de sol

Greffe du tribunal de Paris. Jugement prononçant la faillite personnelle à l'encontre de M. Moulay hassan Oubihi pour une durée de 5 ans.